



ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE ILE DE FRANCE DE LA FSPN

PARIS – 9 FEVRIER 2018



Annexes

- 1. Balance globale associative 2017**
- 2. Balance globale administrative 2017**
- 3. Balance globale associative 2018**
- 4. Rapport des vérificateurs aux comptes**

1 Sommaire

- **2 Quorum**
- **3 Constitution du bureau de vote**
- **4 Ouverture des travaux**
- **5 Rapport moral**
- **6 Rapport de gestion**
- **7 Quitus**
- **8 Election comité directeur**
- **9 Elections des porteurs de voix**
- **10 Désignations des vérificateurs aux comptes**
- **11 Budget prévisionnel 2018**
- **12 Intervention FSPN**
- **13 Partenariat**
- **14 Clôture des travaux**

2 Quorum

DISPOSITIF ELECTORAL	Electeurs	Voix	% électeurs	% voix
Corps électoral	37	181	100 %	100 %
Quorum (50% corps électoral)	18	91	50 %	50 %
Collège électoral	33	173	89%	96%
Electeurs absents	8			
Electeurs présents	29			
Procuration	4			

3 Constitution du bureau de vote

Résolution N°1

Oppositions : 0	Absentions : 0	Approbations : 173
L'assemblée générale approuve la constitution du bureau de vote : Présidente : <i>Séverine L</i> – Assesseurs : <i>Cédric C</i> <i>Laurent D</i> .		

4 Ouverture des travaux

Patrick D , vice-président de la ligue excuse l'absence de notre Président Michel C retenu par des obligations professionnelles. Il déclare la séance ouverte à 10 heures 30 et prononce le discours d'ouverture de l'assemblée générale.

« Bonjour à toutes et à tous,

J'ai le grand privilège d'ouvrir aujourd'hui cette assemblée générale en l'absence de notre président Michel C retenu dans son service par d'impérieuses nécessités professionnelles.

Je suis certain d'être son parfait interprète en vous souhaitant la bienvenue et en saluant la présence du représentant de la FSPN, des membres du bureau de la ligue, de mes homologues vice-présidents, des représentants des CDOP, des responsables régionaux d'animation, des conseillers techniques de ligues, des sportifs, des bénévoles, des partenaires et des représentants des clubs ultra-marins.

Cette énumération des fonctions représentées à cette A.G montre à quel point nous sommes désormais structurés et le travail formidable accompli depuis maintenant un an. La ligue Ile de France est bien en marche et se doit désormais de répondre à un seul et unique objectif : Proposer une offre de sports toujours plus importante à nos collègues policiers.

Je veux ici remercier avec une grande sincérité les membres du bureau de la ligue menés par le secrétaire général Eric R qui ont conduit cette structuration de la ligue avec dynamisme, intelligence et abnégation, dans un contexte pas toujours évident.

Les échanges que nous avons eus tout au long de l'année témoignent de la foi qu'il faut avoir dans cette mission et je vous assure qu'ils en font preuve d'une manière inébranlable.

Un nouveau grand merci à eux.

Je souhaite aussi souligner votre engagement à tous les niveaux, dans les associations, dans les départements, engagement qui commence à montrer des résultats en terme de création d'activités et d'augmentation des licences. Vous êtes la cheville ouvrière du mouvement sportif policier sans lequel il est impossible de progresser. Alors, proposez, innovez, persuadez pour que davantage de collègues adhèrent à la pratique sportive tellement importante pour l'équilibre de ce métier si difficile.

Je le disais, nous avons avancé en 2017 mais nous ne sommes qu'au début de l'histoire de la ligue Ile de France : Avec cette jeune réforme du sport policier que j'ai personnellement souhaitée lorsque j'étais président de feu la ligue Ile de France Est, nous avons à poursuivre la construction d'une organisation dont la base est le policier du quotidien, celui qui sans être un sportif accompli veut pratiquer une activité dans un environnement humain qu'il apprécie et qui doit lui permettre d'évacuer les soucis de son travail quotidien.

Alors, pour que nos 6000 licenciés actuels évoluent demain en 8, 10, ou 12 000 adhérents, nous devons faire fi des sceptiques, des passéistes et même parfois mettre à bas nos querelles de clochers internes... !

En tant que quasi professionnels du sport policier, votre cohésion, votre implication et votre enthousiasme doivent être quotidiens pour parvenir à cet objectif.

Je ne voudrais pas finir l'ouverture de cette assemblée générale sans adresser nos félicitations à tous nos collègues qui le plus souvent prennent sur leur temps personnel pour concourir et obtenir des résultats qui sont déjà flatteurs pour la ligue Ile de France.

Sportif depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours retenu dans ma mémoire de mes années collège cette phrase d'Albert Camus qui a écrit un jour : « Il n'y a pas d'endroit où l'homme est plus heureux que dans un stade. »

Gageons que nous tous ici réunis nous l'adaptions au monde policier avec une farouche détermination.

Merci pour votre attention.

5 Rapport Moral

Eric R Secrétaire Général de la ligue présente le rapport moral.

La ligue Ile de France a maintenant un an et compte déjà huit comités départementaux. La réforme territoriale dictée par le ministère de la jeunesse et des sports a particulièrement impacté notre région avec la fusion de trois ligues régionales au sein d'une région qui regroupe plus d'un tiers des effectifs de la police nationale.

Nous avons su transformer ce handicap en atout avec l'émergence de cinq nouveaux comités départementaux qui sont venus renforcer nos 3 comités historiques **véritables échelons fédérateurs** de notre mouvement.

L'Ile de France s'étend au-delà de ses contours franciliens grâce aux îles de Guadeloupe, Martinique et la Guyane et ses clubs dynamiques. Ces territoires atypiques feront l'objet d'un plan de développement adapté.

1 Le maillage en Ile de France

1.1 Les comités départementaux

Pourquoi avoir choisi les comités départementaux comme moteur de développement pour notre région :

- Un échelon de proximité pour nos clubs et adhérents mais également pour nos autorités et institutions.
- Un calendrier d'évènements de proximité.
- La création de sélections départementales.
- La structure, au fil des saisons, a démontré son efficacité.

Il est à souligné que notre ligue a accompagné cette décentralisation avec une ventilation sur les comités de moyens humains et financiers. Les premiers résultats sont déjà là : nouvelles associations, nouveaux tournois départementaux et créations de sélections départementales.

Le rôle fédérateur primordial de nos comités.

Si La FSPN garantit la couverture administrative en cas de blessure et offre la possibilité de solliciter une facilité de service pour participer à ses programmes, le moteur de notre développement reste, et de loin, notre capacité à fédérer. Bien évidemment, nos clubs ont leurs propres programmes, générateurs de licences. Mais aujourd'hui nos activités régionales et, à fortiori, nos activités nationales ne concernent que trop peu de monde et ce sont donc bien nos comités, par leurs programmes, qui suscitent l'affiliation de nos associations et par voie de conséquence l'augmentation de notre nombre de licenciés.

1.2 L'intégration des responsables régionaux d'animation et de développement territorial

Ce statut est novateur. Il s'appuie sur le fonctionnement des fédérations délégataires.

Est-ce qu'aujourd'hui, le système fonctionne à plein régime en Ile de France avec la particularité d'avoir des RRDAT au service des comités départementaux. La réponse est claire, non. Peut-il donner entière satisfaction, la réponse est tout aussi claire : OUI.

Une chose est certaine, au regard des objectifs attendus des comités, il apparaît clairement qu'ils ne pourront pas fonctionner sans, à minima, un emploi à temps plein dédié.

Comme énoncé au chapitre précédent, la structure départementale a fait ses preuves. Il nous reste simplement à affiner, **sous l'égide de la ligue**, les modalités de fonctionnement du dispositif dans lequel **tous les acteurs du mouvement associatif doivent pouvoir occuper une place entière et reconnue**.

La ligue, vous l'avez compris à la lecture de ce rapport moral a défini pour 2018 et les saisons suivantes des objectifs partagés et des indicateurs de croissance qui nous permettront **d'apprécier la pertinence des moyens mis à disposition des comités**.

1.3 Les objectifs partagés

Au regard des moyens financiers et humains mis à disposition des comités départementaux, la ligue attend d'eux un engagement conjoint dans sa politique de développement autour de nos trois axes de travail : - le développement des associations, - la mise en place d'un calendrier d'évènements départementaux et la création de sélections départementales.

2 Le bilan licences

En préambule à ce bilan, il convient de noter la perte sèche, en juin 2016, d'une très grosse association parisienne qui générait près de 1 000 licences. Cette perte est donc comptabilisée pour l'Ile de France en 2017. Avec Près de 6 000 adhésions enregistrées en 2017 et sans enthousiasme excessif, nous pouvons être fiers de notre travail collectif d'autant que **nous réalisons l'objectif fédéral d'augmentation du nombre de licenciés avec une hausse de 3,49 % de nos adhésions**.

2.1 La répartition des licences par département

Une analyse quantitative comparant les départements est prématurée et ne serait pas totalement équitable au regard de la jeunesse de certains de nos comités. Nous attacherons une attention particulière aux indices de croissance 2017-2018 : Clubs, licences, manifestations et équipes départementales.

2.2 La répartition des licences par type

La FSPN a ouvert la licence journée à nos collègues. Là encore le résultat ne s'est pas fait attendre avec 735 licences la saison dernière. L'essentiel de ces adhésions a été réalisé sur des courses en hommage à nos collègues. Nous défendrons ce dossier pour qu'il se pérennise et ne se limite pas à une seule licence dans sa carrière tant notre fédération a besoin d'un produit d'appel. Plutôt qu'une restriction sur le nombre de licences de ce type souscrite, nous préférerions un filtre sur les manifestations : Des événements à très faible coût d'organisation, locaux et ponctuels.

2.3 La répartition des licences par sexe

La ligue Ile de France présente un excellent bilan au titre de son action pour le sport féminin. La mise en place des sélections départementales féminines pour les sports collectifs ne fera qu'améliorer cet indice. **Nous réalisons l'objectif fédéral (16%) avec 23 % de licenciées et sommes sur la plus haute marche du podium.**

2.4 Le taux de pénétration

Quant à cet indice, avec un total d'effectifs de 55818 policiers recensés en Ile de France et un objectif fédéral à 17% il nous faut totaliser 9 500 adhésions. Le challenge est ambitieux, mais certainement pas insurmontable, **à la seule condition, une nouvelle fois, qu'il soit partagé.**

3 Le bilan sportif

3.1 Les équipes régionales

Les titres nationaux se sont enchaînés et n'ont pas tous été décrochés sans lutte : Le basket masculin, le volley féminin, le football masculin sans oublier les titres individuels en cyclisme, karaté, marathon, cross-country, golf et parcours sportif police de tir.

Clin d'œil à la saison 2018, puisque nous avons déjà remporté le premier titre national grâce à la performance de Sylvain F CRS2 Vaucresson - champion de France Police de ski de fond.

Au-delà des titres, il convient de saluer la participation de l'ensemble de nos équipes régionales emmenées par des Conseillers Techniques de ligue dynamiques et motivés et immédiatement opérationnels.

Nos CTL ont la charge de l'animation régionale de leur discipline, là encore, un CTL seul n'est rien s'il ne s'entoure pas de CTD.

3.2 Les manifestations régionales

La première manifestation d'ampleur a été le championnat régional de football masculin à 11 qui s'est déroulé en juin dernier au camp des loges à Saint-Germain-en-Laye sous la direction de Yann L. notre conseiller technique de ligue. Cet événement a donné le coup d'envoi à la création des sélections départementales dont nous verrons qu'en Janvier 2018 elles se sont multipliées.

Nous avons connu moins de succès avec les sports individuels pour lesquels les difficultés de déplacement de nos adhérents sont un réel frein. Nous persévérons en nous appuyant sur les manifestations départementales. Saluons le succès grandissant de notre classique Paris-Versailles.

4 Les clubs ultra-marins

Bien évidemment, la ligue souhaiterait accompagner par une présence physique régulière, le développement du sport au sein de ses territoires paradisiaques. Malheureusement, pas de tarifs ouigo. Aussi, dans son budget prévisionnel 2018, la ligue identifiera clairement une ligne dédiée pour les activités de ses clubs d'outre-mer. De même que pour les comités, ces projets feront l'objet d'une fiche action.

5 Perspectives

5.1 Notre plateforme Extranet Adhérent / Dirigeant

Notre fédération, comme beaucoup d'autres, a terminé la dématérialisation de sa procédure de souscription de licence. Rappelons que nous sommes rentrés très progressivement dans l'ère 3.0 : Abandon du triptyque carboné, impression de la carte licence sur papier, saisie des données sur formulaire électronique, envoi de la carte licence par mèl et aujourd'hui le tout numérique.

Clairement, l'abandon de la retranscription des données est incontournable. L'archivage numérique du certificat médical est la seule façon d'accompagner la triennalité de sa validité au regard de la mobilité de nos adhérents.

Cette mutation change le rôle des opérateurs de saisie départementaux qui deviennent **des administrateurs et devront acquérir de nouvelles compétences.**

Que dire du calendrier qui devient déclaratif et modifiable jusqu'à la veille d'un événement, si ce n'est que nous nous sommes doter d'un outil collant à la réalité du monde associatif qui s'adapte sans cesse aux contraintes de service, de disponibilité d'infrastructures et même aux aléas climatiques.

Cette plateforme nous permet bien évidemment de croiser nos bases de données et développer ainsi un nouveau mode de convocation créant un lien direct entre l'association

et ses adhérents qui recevront une notification électronique de leur convocation et retrouveront cette dernière sur leur espace personnel assortie d'un catalogue de documents utiles. Plus d'erreurs d'adressage, plus de TG perdus ou introuvables avec en lieu et place un document officiel clair et précis qui de surcroît déchargera les services gestionnaires du traitement des convocations sportives.

Notre mutation est-elle terminée ? Bien évidemment non. Aujourd'hui les sites Internet et les ordinateurs sont déjà quasiment obsolètes et laissent place aux réseaux sociaux et aux applis disponibles sur smartphone. Ne pas s'y adapter serait une erreur.

5.2 Le développement du sport en Ile de France

Notre action volontariste vers la masse est clairement assumée tant par la fédération que par la ligue. Certains trouveront que, pour nos championnats nationaux, l'alternance tous les deux ans pour tous les sports individuels et collectifs masculins ou l'alternance de quatre ans pour les sports collectifs féminins est préjudiciable à notre mouvement.

Je veux leur dire que ses manifestations ne concernent que 200 personnes sur notre bassin francilien de plus de 55 000 policiers. D'autre part, nos budgets sont sans cesse contraints et les couts d'organisation à la hausse, sans oublier les difficultés des services pour libérer des effectifs sur des blocs de 4 jours.

Cette rationalisation du calendrier national nous permet de gonfler les budgets régionaux qui en Ile de France, dans la continuité de la politique fédérale, sont même pour moitié décentralisés sur les comités départementaux. A ce sujet, j'invite les comités à faire bénéficier leurs associations de ces subventions et ainsi **l'argent public confié à la FSPN pour maintenir et développer la condition physique des policiers et lutter contre les risques psychosociaux bénéficiera au plus grand nombre.**

Dans le même esprit, nous généraliserons la participation des licenciés aux frais d'organisation. C'était déjà le cas sur les championnats nationaux, il est en aujourd'hui de même sur nos régionaux ou nous demandons à chaque compétiteur une participation personnelle de 10 € par journée en pension complète et 5 € par journée en demi-pension.

Une nouvelle fois, il s'agit de créer une recette supplémentaire qui profitera à l'ensemble de nos adhérents. Pour mémoire, la cotisation régionale annuelle est de 5 € par an.

N'oublions pas que les questions financières que l'on se pose avec 22 000 adhérents ne se poseraient pas avec le double de licenciés.

5.3 Paris-Versailles 2018

Pour poursuivre, dans notre axe de développement, je vous annonce un Paris-Versailles 2018 de grande ampleur avec l'objectif de faire participer 300 policiers à cette course. Cette épreuve sera notre support de communication en vers tous les services d'Ile de France et particulièrement ceux dépourvus d'association.

5.4 Tarifs des licences 2019

Dans la continuité de sa politique de décentralisation des activités en Ile de France, la ligue n'augmentera pas le tarif de ses cotisations régionales. Nous préférons laisser des marges à nos clubs et nos comités.

5.5 Le rôle essentiel la FSPN au sein de l'administration

Jamais, nos collègues n'ont eu à faire face à autant de violences. Bien sûr il y a l'islamisme radical et les attentats. Mais il y a aussi le quotidien. Le métier de policier est particulier : le policier ne peut se permettre d'éviter cette violence mais au contraire il doit l'affronter et la juguler, force doit rester à la loi. Cette violence génère du stress. Quel meilleur moyen d'évacuer ces tensions que l'activité physique. De même, à l'heure où les carrières s'allongent l'administration a tout intérêt à investir sur le long terme.

Pourquoi la FSPN est-elle incontournable dans cette mission : Nos collègues ont des horaires atypiques. Pour certains, notamment les jeunes, ils souffrent d'un manque d'intégration au sein du tissu social francilien. Et enfin, avec le cout moyen d'une adhésion FSPN, nous sommes de loin les moins chers du marché.

Nous pourrions démontrer les mérites d'une activité physique régulière pendant de longues heures. Je me contenterai de terminer par le chapitre cohésion. Il s'agit d'une valeur fondamentale de notre métier et là encore nos programmes ouverts à tous les corps sont un vecteur de cohésion sans pareil.

Afin de véhiculer ses valeurs au sein de l'administration, nous proposons une nouvelle offre : le laser-run. Cette épreuve met en exergue toutes les valeurs précitées et nous l'inscrivons dans notre programme des journées promotion du sport afin de permettre au non licenciés de découvrir la FSPN.

6 Remerciements

L'assemblée générale est bien évidemment l'occasion de remercier tous les bénévoles qui sont les moteurs de notre développement. Avec la taille de l'Ile de France et ses 140 clubs je remercie les représentants des comités départementaux de transmettre à leurs dirigeants associatifs nos félicitations.

Quand à nos Conseillers Techniques de ligue, la ligue les recevra très prochainement sur une journée complète pour une réunion complémentaire à l'assemblée générale plus technique : La commission sportive.

Il convient également de remercier les autorités qui s'engagent à nos côtés et font passer un message positif auprès de leurs collègues.

Je termine par nos partenaires qui contribuent de façon grandissante et structurée à notre fonctionnement et qui nous permettent d'atteindre nos objectifs.

En conclusion, la ligue Ile de France ne sera attractive que si la ligue, ses comités départementaux et ses clubs ultra-marins proposent à nos adhérents et à l'énorme potentiel à restant à conquérir des programmes de tous niveaux. Les licences et les créations d'associations naissent de l'activité. Nos équipes nationales et régionales, si elles ont toute leur place dans le dispositif FSPN sont trop élitistes pour fédérer.

En Ile de France, La FSPN a donc besoin d'un échelon fédérateur de proximité: le comité départemental.

Merci à toutes et tous, bonne saison 2018.

Résolution N°2

Oppositions : 0

Absentions : 0

Approbations : 173

L'assemblée générale approuve le Rapport Moral.

6 Rapport de gestion

Fabienne C , Trésorière générale de la ligue présente le rapport de gestion.

1°) Répartition des dépenses représentant 219711€56

Les activités sportives ont été développées au sein de notre ligue pour un montant 108404.28€. Nous noterons que 2017 sera la dernière année ou une ligne budgétaire sera dédiée aux activités des sports mécaniques. Cette année nous avons mis l'accent sur la dotation en tenues des disciplines représentant notre ligue lors des championnats de France soit le Basket masculin/ féminin, Handball, football masculin/ féminin, volleyball, parcours sportif de tir, l'athlétisme, et le cyclisme qui, quant à eux, ont leur propre partenaire et financent leur dotation de par la spécificité de leurs tenues

Au titre des cotisations licences enregistrées pour notre ligue nous avons reversé 67486€ à notre fédération.

S'agissant des dépenses liées aux réunions et la formation pour un montant de 14274.91 € Ces dépenses concernent les réunions relatives aux travaux préparatoires à la création des comités départementaux, la formation des élus et les chargés de développement territoriaux sur divers logiciels, les réunions d'orientation et de méthodologie de travail de la ligue Ile de France.

11204,53€ ont été alloué pour le fonctionnement de la ligue notamment l'achat d'outils informatiques logiciels et ordinateurs portables. Les charges diverses liées au fonctionnement tel que le papier photocopieur internet téléphonie etc...

Les fonds dédiés représentants 10000€ proviennent de la dissolution de la ligue Ile de France ouest. Ces fonds ont été reversés intégralement comme demandé par la ligue Ile de France Ouest, à la création des 4 comités départementaux 78, 91, 92 et 95 émanant de cette ancienne ligue.

La reprise du reliquat administratif de 5743€84 provient des fonds non utilisés du budget transport sur les championnats de France et les fonds non utilisés sur les budgets séjour du championnat de France de Karaté. Le 2 février 2018 le comité directeur de la FSPN validait la

fongibilité des fonds, des budgets délégués de ligue et le transport championnat de France. Cette fongibilité tant attendue par les ligues va enfin nous permettre une gestion plus adaptée à nos spécificités (prêt de véhicule gracieux par la préfecture)

Dans le courant de l'année la ligue ile de France a été sollicitée pour des aides financières.

Nous avons subventionné la formation de Monsieur G Angelo pour l'obtention de son diplôme BPJEPS boxe et l'AFPJ association parisienne nouvellement créée pour l'organisation d'une journée départementale du sport.

2°) Répartition des Recettes pour un montant 225158.86 €

Au titre de l'année 2017 nous avons perçu 94700,48 euros de budget de notre fédération reparti sur des budgets relatifs aux frais de déplacement de la ligue, au déplacement de nos équipes sur les divers championnats de France, à l'organisation des championnats France séjour/arbitres de Basket et de Karaté, le budget délégué de ligue pour les activités sportives de la ligue ile de France et ses comités départementaux, et la ligne budgétaire allouée pour les activités des clubs motocyclistes .

L'ensemble des licences enregistrées sur la ligue ile de France représente_: 92476, 20€

La reprise des fonds dédiés cette ligne budgétaire a été développée précédemment

Nous avons perçu cette année 7586€ correspondant aux droits d'engagement perçu conformément au règlement financier de notre Fédération à savoir 10 euros par jour et par compétiteur lors des championnats de France que la ligue a organisé. Nous avons également mis en application cette disposition aux tournois organisés par la ligue .

Au titre du partenariat la ligue a perçu cette année la somme de 7987,18€ de nos partenaires

AWANNABY / BFM /GMF/GMPA/ FRERES TANG/CULTURE VELO.

La vente boutique concerne la section cyclisme de la ligue pour la somme de 7011 euros la ligue sert de banque pour cette discipline puisque les cyclistes subventionnent intégralement ces achats de par leurs deniers personnels et le partenariat qu'ils ont avec les frères TANG et culture vélo.

Notre ligue a reçu 5398 euros de subvention de la FSPN, cette somme nous a été dévolue afin de subventionné l'action de l'association AFPJ ainsi que les frais annexes engendrés par l'organisation des 2 championnats de France que notre fédération nous avait confié cette année.

L'ensemble des sommes que je viens de vous énumérer résultant de la fusion des comptes associatifs et administratifs nous amène à un résultat pour l'exercice 2017 avec un solde créditeur de 5447.30€

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2017 FUSION ASSO/ADM			
DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT		SUBV MI	94 700,48 €
Fournitures de bureau	2 085,15 €		
Affranchissement	80,40 €	SUBV FSPN	5 398,00 €
Télécommunication	864,96 €		
Frais et services bancaires	251,40 €	DROITS D'ENGAGEMENT	2 270,00 €
Dotation aux amortissements	1 160,20 €		
Carburant-Péage	6 306,11 €	VENTE BOUTIQUE	7 011,00 €
Amendes fiscales	456,31 €		
		PARTENARIATS	7 987,18 €
COTISATION LICENCE	67 442,00 €		
		COTISATIONS LICENCE	92 476,20 €
ORGANISATION CHPT France	24 017,92 €		
		JOURNEE COHESION	5 303,00 €
ACTIVITES SPME	3 223,00 €		
		REPRISE DE FONDS DEDIES CDOP	10 000,00 €
ACTIVITES SPORTIVES	49 963,12 €		
		PRODUITS EXCEPTIONNELS	13,00 €
REUNIONS / FORMATION	14 274,91 €		
ACHATS			
Pharmacie	156,56 €		
Médailles et trophées	4 209,14 €		
Equipements sportifs	22 161,54 €		
JOURNEE COHESION PP	4 673,00 €		
SUBVENTIONS	2 598,00 €		
COTISATIONS DIVERSES	44,00 €		
REPRISES FONDS DEDIES CDOP	10 000,00 €		
REPRISE DU RELIQUAT ADM	5 743,84 €		
TOTAL	219 711,56 €	TOTAL	225 158,86 €

RESULTAT CREDITEUR

5 447,30 €

Résolution N°3**Oppositions : 0****Absentions : 0****Approbations : 173**

L'assemblée générale approuve le compte de résultat débiteur de 374 € 99 pour l'exercice 2016.

Résolution N°4**Oppositions : 0****Absentions : 0****Approbations : 173**

L'assemblée générale approuve le compte de résultat créditeur de 5 447 € 30 pour l'exercice 2017

Résolution N°5**Oppositions : 0****Absentions : 0****Approbations : 173**

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats 2016 & 2017 aux fonds associatifs de la ligue.

Résolution N°6**Oppositions : 0****Absentions : 0****Approbations : 173**

L'assemblée générale approuve le montant des fonds associatifs après affectation des résultats 2016 & 2017 à 54 076 € 87.

7 Quidus

Résolution N°7**Oppositions : 0****Absentions : 0****Approbations : 173**

Après avoir approuvé le rapport moral et le rapport de gestion pour l'exercice 2016-2017
L'assemblée générale donne quitus au comité directeur pour la gestion des dits exercices.

8 Elections poste vacant du comité directeur

Résolution N°8**SCRUTIN 1 : Membre Ordinaire du comité directeur – 1 poste - 1 candidat****Oppositions : 0****Bulletins nuls : 7****Approbations : 166**

Stéphane G est élu membre ordinaire du comité directeur de la ligue ile de France



Composition du comité directeur au 9 février 2018

BUREAU REGIONAL

Président

Michel C

Vice-présidents

Sarah T - Sophie B - Patrick Y - Patrick D

Secrétaire Général

Eric R

Trésorière Générale

Fabienne C

Représentante de la commission féminine

Saïda B

Représentant de la commission sportive

Patrick F

COLLEGES SPECIFIQUES

Médecin

Laurence C

Représentant des juges et arbitres

Jean-Jacques R

Représentant des Conseillers Techniques de Ligue

Sébastien B

Représentant des éducateurs sportifs

François R

Représentants des CMPN

Jennifer J - Cédric B

MEMBRES ORDINAIRES

Al R Michèle - B Denis - B Didier - C Dominique -
C Armand - C Teddy - G Stéphane - G Guy - H Ingmar - L
Charles - P Antoine - R Hervé - T Francis.

9 Elections des porteurs de voix de la ligue

Résolution N°9

SCRUTIN 2 : Porteurs de voix – 16 postes - 12 candidats

L'assemblée Générale approuve l'élection des porteurs de voix de la ligue.

B	DENIS	Suffr. Exprimés 173	Bulletins nuls 7	Approbations 161
B	GAYLOR	Suffr. Exprimés 173	Bulletins nuls 7	Approbations 161
B	CYRILLE	Suffr. Exprimés 173	Bulletins nuls 7	Approbations 166
C	MICHEL	Suffr. Exprimés 173	Bulletins nuls 7	Approbations 166
C	DAVID	Suffr. Exprimés 173	Bulletins nuls 7	Approbations 166
C	FABIENNE	Suffr. Exprimés 173	Bulletins nuls 7	Approbations 166
D	PATRICK	Suffr. Exprimés 173	Bulletins nuls 7	Approbations 166
H	INGMAR	Suffr. Exprimés 173	Bulletins nuls 7	Approbations 161
R	FRANCOIS	Suffr. Exprimés 173	Bulletins nuls 7	Approbations 166
R	ERIC	Suffr. Exprimés 173	Bulletins nuls 7	Approbations 166
R	HERVE	Suffr. Exprimés 173	Bulletins nuls 7	Approbations 161
S	GREGORY	Suffr. Exprimés 173	Bulletins nuls 7	Approbations 166

10 Désignation des vérificateurs aux comptes

Résolution N° 10

Oppositions : 0

Absentions : 0

Approbations : 173

L'assemblée générale approuve la nomination de Laurent F , Jean-Louis G et Jean-Yves aux postes de vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2018.

11 Budget prévisionnel

Fabienne C présente le budget prévisionnel 2018.

BUDGET PREVISIONNEL GENERAL 2018			
DEPENSES		RECETTES	
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	24 000 €	SUBV MI BDL	68 130 €
BDD CD 75	3 500 €	SUBV MI CHPT France VTT	10 425 €
BDD CD 77	2 500 €	SUBV MI DEPLACEMENT	6 000 €
BDD CD 78	3 000 €	SUBV FSPN VTT	1 100 €
BDD CD 91	3 000 €	COTISATION REGIONALE	30 000 €
BDD CD 92	2 500 €	PARTENARIAT	10 000 €
BDD CD 93	3 500 €	VENTE BOUTIQUE	4 000 €
BDD CD 94	3 000 €	DROIT ENGAGEMENT	3 000 €
BDD CD 95	3 000 €		
MANIFESTATIONS REGIONALES	15 000 €		
EQUIPES REGIONALES	28 000 €		
DEVELOPPEMENT OUTRE MER	2 500 €		
ACHAT BOUTIQUE	2 000 €		
EQUIPEMENTS SPORTIFS	15 000 €		
DEPLACEMENTS NATIONAUX	10 860 €		
CHAMPIONNAT DE FRANCE POLICE VTT	10 425 €		
FORMATION/REUNION	5 000 €		
FONCTIONNEMENT	17 000 €		
FOND D'INTERVENTION	2 870 €		
REVERSEMENT LICENCE FSPN	72 000 €	COTISATION LICENCE FSPN	72 000 €
	204 655 €	TOTAL RECETTES	204 655 €

Résolution N°7**Oppositions : 0****Absentions : 7****Approbations : 166**

L'assemblée Générale approuve le budget prévisionnel pour l'exercice 2018.

12 Intervention du représentant de la FSPN

Frédéric A , Secrétaire Général de la FSPN, informe l'assemblée de l'actualité fédérale et souligne le rôle essentiel de la formation au sein de notre mouvement invitant tous les dirigeants à bénéficier des programmes fédéraux mis en place.

13 Partenariat

Les partenaires présents à l'assemblée générale présentent leurs partenariats.

14 Clôture des travaux

Patrick D déclare l'assemblée générale close à 12 heures

Eric R
Secrétaire Général



Fabienne C
Trésorière Générale



Michel C
Président de la ligue

